

EXTRAIT DE DELIBERATION DE LA COMMUNE DE DIRAC



AR Prefecture

016-211601208-20240619-202459-DE
Reçu le 24/06/2024

délibération :
D_2024_5_9

L'an deux mille vingt quatre, le mercredi 19 juin à 18 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes à DIRAC, sous la présidence de Madame MONTEGU Bénédicte, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 18

Date de convocation du : 11 Juin 2024

Présents : 12

Présents : Monsieur GOUYGOU Dominique, Monsieur MOREAU Yannick, Monsieur DOUET Anthony, Madame DUBOIS Anne, Madame DULAC Stéphanie, Monsieur MICHELET Jean-Marie, Madame TRANCHET Isabelle, Monsieur LAFENETRE Pascal, Monsieur MAUVEROU Philippe, Madame CHEVALERIAS Annick, Madame BOINEAU Isabelle, Madame MONTEGU Bénédicte

Votants : 15

**Objet : Indemnités au
coordonnateur du recensement
général de la population 2025**

Pouvoirs :

Madame LANOË-MALIVERT Véronique a donné pouvoir à Madame MONTEGU Bénédicte
Madame MAUREL Marion a donné pouvoir à Monsieur DOUET Anthony
Monsieur ARTAUD Frédéric a donné pouvoir à Monsieur MAUVEROU Philippe

Absent(s) : Monsieur MORA Vincent

Excusé(s) : Madame LANOË-MALIVERT Véronique, Madame MAUREL Marion, Monsieur ARTAUD Frédéric, Madame GONTIER Stéphanie, Monsieur COLLET Cédric

Secrétaire de Séance : Madame Isabelle TRANCHET

Madame le Maire rappelle la nécessité de nommer un coordonnateur communal pour le recensement de la population en 2025. Elle informe avoir proposé cette mission à Stéphanie GONTIER qui l'a acceptée et qui va suivre une formation. Elle rappelle aussi que Stéphanie GONTIER devra faire preuve d'une grande disponibilité au moment du recensement qui se déroulera du 16 janvier au 15 février 2025. Aussi Madame le Maire propose de lui verser une indemnité.

Madame Stéphanie GONTIER quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

DECIDE d'allouer une indemnité de 450 € à Madame Stéphanie GONTIER, en tant que coordonnateur communal pour le recensement de la population 2025.

Pour : 14 Contre : 1 Abstention : 0

Madame le Maire,
Bénédicte MONTEGU

Emis le 19/06/2024, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le 24/06/2024

